

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
VENDREDI 26 JUIN 2009  
COMPTE-RENDU**

**PRESENTS** : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Madeleine VEILLAS, Marie-France COUDOUR, Jean-Yves FARJON, Bernard MEIER, Nicolas OSSEDAT, Gérard REBOULET, Jean-Yves MOISSONNIER, Patrick MOUSSÉ, Daniel CHALOT.

**ABSENTS** : Emmanuelle BARLERIN, Sabine FIVET, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE, Cyril EPINAT (procuration à Madeleine VEILLAS)

**Comité des Fêtes** : demande de subvention du fait d'un feu d'artifice exceptionnel du 13 juillet : 250 € accordés (deux NON, une abstention)

**Assainissement** : délibération de principe est prise autorisant le Maire à présenter, de façon systématique, les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général pour toute étude, contrôle ou travaux éligibles, à intervenir sur le réseau communal et sur la station d'épuration (unanimité)

**ASSAINISSEMENT : Mission de synthèse de l'état du réseau**

Des études avaient été réalisées en 1996 et 1998 afin d'établir un diagnostic du réseau d'assainissement.

Plusieurs années après, il a semblé judicieux de mettre à jour toutes ces informations du fait des modifications d'origine naturelle d'une part (infiltration d'eaux claires parasites, racines de végétaux,...) et technique (état des buses,...) d'autre part. Il convient aussi de prendre en compte les passages caméras récemment réalisés, les travaux réalisés en cours et programmés, les nouveaux problèmes afin de disposer d'une véritable « feuille de route » actualisée justifiant auprès des services étatiques et des différents partenaires d'une démarche cadrée par la commune tant techniquement qu'économiquement. Ceci est un préalable indispensable pour être accompagné au niveau du financement. Après consultation Le cabinet COPLAN ENVIRONNEMENT CONSEIL a été retenu. (unanimité)

**ASSAINISSEMENT : Choix de la C.A.O. suite à l'ouverture des plis pour le contrôle de l'état du réseau à la Croix Vallier**

Lorsque les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement à la Croix Vallier seront terminés (actuellement en cours), il est obligatoire de faire procéder au contrôle du compactage des tranchées, à des essais d'étanchéité, à l'inspection télévisuelle du réseau afin de prétendre à l'encaissement des subventions du Conseil Général de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

La commission d'appel d'offres a retenu, sur proposition de la DDEA 42, AD TEC, présentant la meilleure offre technique et financière pour un montant HT de 2.477,50 €. Le conseil autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché. (unanimité)

## **CIMETIERE : Echéance du placement du prêt contracté pour les travaux**

Un prêt d'un montant de 140.000 € avait été contracté par la précédente municipalité afin de financer la réalisation de l'extension du cimetière.

Ce prêt, non utilisé, a fait l'objet d'un placement d'une durée de 1 an à compter du 6 juillet 2008 au taux de 3,91 %. Ce compte à terme arrive prochainement à échéance. Du fait du faible taux de placement proposé pour une durée de 6 mois (0,70 %), il est décidé de ne pas replacer ce prêt d'autant plus que les travaux vont débuter d'ici quelques mois.(unanimité)

## **CIMETIERE : ouverture des plis pour l'attribution du lot B (serrurerie/maçonnerie/divers)**

Lors de la séance du conseil municipal de mai dernier, l'entreprise LARRUE avait été retenue pour la réalisation du lot A (terrassement, voirie, évacuation des eaux pluviales) des travaux d'extension du cimetière.

Le lot B faisait l'objet d'une nouvelle consultation (estimation DDEA : 63.531,30 € HT). La commission d'appel d'offres, réunie le 19 juin courant, a ouvert les plis avant envoi à la DDEA, pour analyse technique et financière.

A noter que la municipalité a sollicité M. le Député Yves Nicolin en vue d'obtenir une aide (réserve parlementaire)

## **PISCINE : un « point » sur les saisonniers recrutés...**

**Agent d'entretien** : Bernadette BALICHARD

**Adjoints à la billetterie** : Laurine BERGERON 13 et 14 juin ; 27 et 28 juin ; du 1<sup>er</sup> au 11 juillet.  
Charlène SOLLALLIER du 12 au 31 juillet ; 1<sup>er</sup> et 2 août.  
Jean-Charles SANTIER du 3 au 23 août.

**Responsable billetterie** : Morgane RICHARD du 13 juin au 31 juillet.

Au conseil municipal de mai, le choix s'était porté sur Virginie DUFOUR (enfant d'Agent) et Monsieur Jean-Luc GODARD (en recherche d'emploi depuis le 27 avril). Il s'est avéré que Virginie DUFOUR a préféré une autre proposition et que Monsieur GODARD, en contrat de reconversion professionnelle, perdait en droit et en salaire.

Des entretiens se sont à nouveau déroulés, permettant de retenir Sandrine BALICHARD, de Saint Martin la Sauveté. Celle-ci s'est ensuite désistée. Dans cette situation d'urgence c'est Morgane Richard qui a été retenue pour Juillet seulement.

Il conviendra de recruter rapidement un responsable billetterie pour le mois d'août.

## **VOIRIE : aménagement du centre bourg**

Par courrier du 9 juin courant, la municipalité demande au Conseil Général de la Loire de bien vouloir envisager la réfection de l'enrobé de l'intégralité de la voirie départementale de la rue de Thiers (de la place du 11 novembre jusqu'à l'Hôtel de la Poste), d'une partie du boulevard de l'Astrée (du carrefour jusqu'à l'Hôtel de Londres), d'une partie de la rue de Vichy (du carrefour jusqu'à la boulangerie Micolon).

Dans l'attente de l'éventuelle la planification de cette intervention par le conseil général, il est opportun de solliciter les exploitants des réseaux existants afin de connaître leurs intentions d'effectuer ou non des travaux.

Des passages caméras seront programmés pour vérifier l'état des réseaux d'assainissement, la SAUR sera questionnée quant au réseau d'eau, le SIEL engage une étude pour l'enfouissement des réseaux secs .

Une réflexion sera portée par la municipalité concernant des aménagements connexes et la réfection des trottoirs.

## **NUMERISATION DES DONNEES CADASTRALES : renouvellement de la convention avec le SIEL**

Une convention de six années avait été précédemment conclue avec le SIEL afin de se munir du logiciel MAJIC permettant le transfert numérique des données cadastrales. L'intérêt de contracter à nouveau avec le SIEL réside dans la possibilité, à terme, de visualiser tous les réseaux sur informatique. Le coût annuel s'élève à 70 €.

Le conseil autorise le Maire à signer cette nouvelle convention. (unanimité)

## **CHALET DU SYNDICAT D'INITIATIVE : convention avec la CCPU pour mise à disposition**

Le chalet dit « du Syndicat d'Initiative » appartient à la commune. Aucune convention de mise à disposition de cet équipement n'avait été rédigée. Le Maire est autorisé à signer ladite convention avec la communauté de communes fixant :

- Mise à disposition gratuite (valeur locative évaluée à 100 €/mois)
- La CCPU supporte les frais de chauffage, eau, électricité, entretien, taxes, mise aux normes liées à l'activité du bien.
- La CCPU souscrit une police d'assurance contre le vol, l'incendie, les dégâts des eaux....

(unanimité)

## **QUESTIONS DIVERSES**

- S.D.I.S. Début des travaux de démolition du site « Bonche » à l'automne 2009. Début des travaux de construction de la nouvelle caserne : dernier trimestre 2010.  
La commune finance la moitié du coût du terrain soit 25 000 euros et 60% des travaux de désamiantage et de démolition (appel d'offre en cours)
- T.A.S.S. A l'automne, le tribunal des affaires de sécurité sociales de Roanne était menacé de fermeture. Les conseils municipaux de l'arrondissement avaient été sollicités. La démarche a abouti puisque le TASS de Roanne est finalement maintenu.

- Groupes de travail

Une réunion s'est tenue dimanche 21 juin et les groupes suivants sont constitués :

**ASSAINISEMENT ET RIVIÈRES :**

**Élus référents : Jean-Yves FARJON – Patrick MOUSSÉ**

- Jean-Pierre ÉPINAT
- René COUDOUR
- Philippe GEOURJON
- Julien VYE
- Clément MOISSONNIER

**PETIT PATRIMOINE :**

**Élus référents : Jean-Michel BRISSAY-CHÂTRE – Nicolas OSSEDAT**

- Daniel DESCHIZEAU
- Thierry BLANCHON
- Thierry REJONY
- Christophe VIETTI

**CULTURE – MANIFESTATIONS CULTURELLES ET HISTOIRE LOCALE :**

**Élus référents : Bernard MEIER – Jean-Michel BRISSAY-CHÂTRE**

- Marie-Claude THOLY
- Christiane MATHEVET
- Anne-Marie GEOURJON
- Gérard PACELLA
- Nicolas DECOUSSY

**CHEMINS ET FORÊTS :**

**Élus référents : Pascal PONCET – Nicolas OSSEDAT**

- Christian PONCET
- Philippe POYET
- Laurent OSSEDAT
- Éric GOUTORBE
- André COUAVOUX
- Mathieu BONNEFOY

**ESPACES VERTS :**

**Élus référents : Sabine FIVET – Daniel CHALOT – Jean-Yves MOISSONNIER**

- Frédéric BISSUEL
- Christophe REJONY
- Stéphane GALAN
- Andrew WALE
- Pierre GOUTORBE

- Ces groupes seront réunis dans les trois mois à l'initiative des élus référents pour une première réunion de travail ayant pour objet la définition des missions pouvant être prises en charge et une première réflexion sur la méthode de fonctionnement des groupes.

- Une deuxième réunion avec tous les groupes sera organisée début octobre pour faire un premier rendu des réflexions et prévoir les suites à donner.
- Ces groupes peuvent être à la fois acteurs, force de proposition et ont toute latitude pour travailler au rythme qu'ils choisissent. Les référents élus feront part au conseil municipal des propositions faites pour validation.
- Les groupes constitués comme évoqué au présent compte rendu peuvent évoluer tant dans leur périmètre qu'au niveau des personnes qui les constituent.

- C.C.A.S.

Madeleine VEILLAS fait part d'une demande émanant du Secours Catholique pour un partenariat avec le CCAS de la Commune. Au nom du principe de laïcité, aucune suite ne sera donnée sous cette forme étant entendu que des contacts sont toujours possibles pour de la lisibilité sur les actions des uns et des autres (1 abstention ; 11 voix contre cette forme de partenariat)

Séance levée à 23 H 15